

Licence professionnelle METIERS DES RESEAUX INFORMATIQUES ET TELECOMMUNICATIONS parcours Réseaux Informatiques, Mobilité, Sécurité (LP RIMS)

Public visé Tous publics

Objectifs Le diplômé peut travailler dans le secteur des réseaux informatiques et de télécommunications comme les opérateurs, les intégrateurs, les équipementiers ou acteurs de l'internet et toutes les entreprises de service du numérique. Les entreprises d'accueil peuvent aussi appartenir à d'autres secteurs comme les banques, les hôpitaux, les grandes villes et toute entreprise ou administration qui utilisent leur propre système d'information et de télécommunications. Le diplômé est généralement employé par une entreprise pour intervenir sur une partie spécifique de l'infrastructure (postes de travail, réseau informatique, serveurs, services d'annuaires informatiques, systèmes de gestion des bases de données, systèmes de communication ...). Il pourra aussi assurer des tâches de maintenance de composants matériels et logiciels montés en réseaux en suivant les procédures liées à la sécurité des données informatiques, du support technique auprès d'utilisateurs et être force de proposition pour modifier ou étendre le réseau.

Cette formation permet d'obtenir un diplôme de l'Enseignement Supérieur au niveau II, inscrit au RNCP.

Compétences visées :

- Etre capable :
 - de préparer un mémoire, un dossier technique par écrit et de préparer, organiser et animer une présentation orale
 - de prendre en compte les aspects juridiques et normatifs des informations traitées, de connaître les aspects essentiels d'un contrat de sous-traitance
 - de connaître les étapes dans la gestion d'un projet et d'acquérir les compétences nécessaires au suivi du projet
 - de pouvoir lire et exploiter des documents techniques en anglais, de participer à une conversation technique en anglais
- Etre capable :
 - de concevoir l'architecture d'un réseau local basé sur Ethernet et IP, de définir et de résoudre les contraintes topologiques d'un tel réseau
 - de modéliser et manipuler une base de données, d'administrer et d'utiliser un système de gestion de bases de données
 - de déployer et administrer un réseau de parc informatique sous différents OS (Windows, Linux,)
 - de reconnaître l'architecture d'un système de télécommunication, de comprendre les protocoles de transmission et de caractériser les signaux associés sur différents supports (filaire, hertzien ou fibre optique)
- Etre capable
 - de connaître les grands principes de gestion des flux temps réels et les protocoles associés, des éléments de base de la QoS, du routage et de la gestion des flux multicast (flux IPTV)
 - de mettre en œuvre une plateforme de téléphonie sur IP professionnelle
 - de superviser le réseau et les systèmes et en assurer leur sécurité
 - de comprendre les fonctionnements des réseaux cellulaires sans fil
 - d'introduire les bases de l'installation, de la configuration et de la gestion de tels réseaux
 - d'élaborer, de mettre en place et de suivre une politique de sécurité, de mettre en œuvre une démarche et des outils de suivi des risques et des menaces.
 - d'installer et configurer des équipements de routage en technologie IPv4 et IPv6

Contenu de la formation

Libellé	ECTS / Coeff.	Volume horaire
UE1 : Disciplines connexes aux sciences et techniques	8	105
Communication		25
Droit		20
Gestion de projet		30
Anglais		30
UE 2 : Disciplines scientifiques et techniques de base	12	170
Réseaux		30
Bases de données		40
Administration système		30
Communications numériques et supports		40
Sécurité des réseaux		30

UE3 : Disciplines scientifiques et techniques de spécialisation	10	145
VoIP & flux temps réel		15
Systèmes de transmissions mobiles		40
Sécurité des infrastructures		30
Réseaux informatiques avancés		30
Réseaux sans fil		30
UE4 : Projet tutoré	8	16
UE5 : Activité en entreprise	22	
Appréciation entreprise, rapport, soutenance		
Total	60	420

Equipe pédagogique

Responsable pédagogique : Alain MORAND, maître de conférences

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheurs, d'enseignants et de professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Mise en place d'un Conseil de perfectionnement de la Licence Professionnelle, incluant usagers, professionnels et enseignants. Il permet de prendre en compte les avis des usagers, les résultats de l'enquête en fin de formation, les évolutions des métiers concernés recensées par les entreprises représentées.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes : Cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site, participation à des séminaires et conférences. L'assiduité est obligatoire, elle fait l'objet de listes d'émargement.

Moyens pédagogiques adaptés : Logiciel, infrastructures et instruments de mesures professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues.

La pédagogie fait une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. La période en entreprise donne lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

Nombre de personnes par groupe : en moyenne 24 personnes

Evaluation de la formation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Les coefficients et pondérations sont votés en début d'année par le « Conseil de Perfectionnement » et votés en CFVU de l'Université.

Règles de délivrance du diplôme : La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et l'activité en entreprise, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et l'activité en entreprise.

<p>Déroulement de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • De Septembre à Août • Périodes en entreprise sous contrat de travail • 420 heures de formation théorique 	<p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> • DUT Réseaux et télécommunications (DUT RT) • BTS SIO • BTS IRIS • Autres DUT, BTS et formations de niveau équivalent (L2 scientifique) après étude du CV et de la motivation • Candidats bénéficiant d'une Validation d'Etudes Supérieures ou d'une validation d'acquis (VAE) 	<p>Lieu de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Département RT IUT1 de Grenoble 151 rue de la Papeterie 38400 SAINT MARTIN D'HERES • Site Aristide Berges • Pôle Formation des Industries Technologiques de l'Isère, à Moirans Contact: iut1.rt@univ-grenoble-alpes.fr
--	---	--